

### **Le Parlement de la XVIème législature (2005-2009).**

Au scrutin parlementaire ordinaire du 6 mars 2005 ont participé 23 concurrents électoraux, y compris 9 partis et mouvements socio-politiques, 2 blocs électoraux et 12 candidats indépendants. Le seuil minimum de 6 pour cents a été dépassé par 3 formations socio-politiques qui ont constitué le Parlement de la XVIème législature de la République de Moldavie. Dans cette législature, le Parti des Communistes de Moldavie a eu 56 mandats, le Bloc électoral “La Moldavie démocrate“ – 34 mandats et le Parti Populaire Chrétien Démocrate – 11 mandats. Après la constitution du Parlement, le Parti Démocrate de Moldavie est sorti du Bloc électoral “La Moldavie Démocrate“ et a créé une fraction à part.

Monsieur Marian Lupu a été élu comme Président du Parlement. Avec le vote des fractions PCRM, PD et PPCD, Vladimir Voronine a été élu pour un deuxième mandat à la fonction de chef d’Etat.

Durant son activité, le Parlement a continué la création du cadre légal pour la réalisation de plusieurs réformes économiques et sociales et dans l’administration. Les grandes lignes du vecteur d’intégration européenne ont été tracées par la signature et la réalisation du Plan d’actions “République de Moldavie – Union Européenne”. Ce Parlement a également déployé son activité durant la totalité du mandat prévu par la législation.